C0197

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser les bases juridiques de l'urbanisme et de l'aménagement

Dans un contexte évolutif, il est nécessaire de recadrer la cohérence générale et de resituer le rôle et le cadre des acteurs, des outils de planification des procédures administratives et des autorisations d'urbanisme.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les règles fondamentales de l'urbanisme et de l'aménagement

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les principes régissant l'urbanisme
› identifier les acteurs et les principales procédures
› analyser concrètement les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme en intégrant les dernières dispositions législatives et jurisprudentielles.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégialement.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 avril 2027 - Distanciel
les 9 et 10 septembre 2027 - Présentiel à Paris
les 29 et 30 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Identifier les grandes règles en droit de l'urbanisme
- les grands principes posés
- les éléments pratiques des dernières réglementations, impacts de la RE2020
- les fondamentaux de la loi SR et UH (division parcellaire, surface de plancher...)
- les dispositions de la loi ELAN et de la loi 3DS et leurs conséquences pratiques
- le projet partenarial d'aménagement (PPA)
- la grande opération d'urbanisme (GOU)
- le bonus de constructibilité

Quels sont les acteurs-clefs de l'urbanisme et les partenaires ?
- les collectivités territoriales : les communes, départements et régions
- le rôle des ABF, commission de sécurité et des sites
- les autres autorités intervenant dans les procédures : DDT, établissements mixtes, SEM
- les missions du préfet et contrôle de la légalité

Connaître les outils principaux de planification urbaine et d'aménagement
- du SCOT au PLUI : comment décrypter ces documents pour vos projets ?
- comment s'en servir utilement ?

Se repérer dans les différentes procédures d'autorisations
- la déclaration préalable : pour quels types de constructions ? selon quelle procédure ?
- le permis de construire : pour quelles opérations ? avec quels interlocuteurs ? quelle procédure de demande, instruction et - exécution ?
- le certificat d'urbanisme
- le permis d'aménager
- quels sont les travaux dispensés de formalités ?
- le permis de démolir
- les règles relatives au lotissement

Les grands principes pratiques du contentieux
- contentieux pénal et contentieux administratif
- les procédures : quels délais de recours ? avec quels moyens ? pour quels risques pratiques sur vos projets ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.